

L'ANAPHORE DES INDÉFINIS ET LA PERTINENCE DES PRÉDICATS

Arthur Merin
Universität Konstanz
D-78457 Konstanz, Allemagne

À paraître dans: Francis Corblin, Sylvie Ferrando et Julien Kupferman (éds.) *Indéfinis et Prédications*. Paris: Presses Universitaires de Paris Sorbonne, 2004.

Résumé - Les relations de pertinence évidentielle entre propositions, exprimant la dynamique de leurs relations doxastiques, peuvent se définir au moyen du calcul des probabilités. Dans le cadre d'une sémantique (DTS) fondée sur la théorie de la décision, en particulier sur la théorie des probabilités doxastiques qui en fait partie, nous établissons l'existence de liens étroits entre ces relations et l'anaphore par les pronoms définis de syntagmes nominaux indéfinis («*adi*»). Les notes en bas de page renvoient aux racines plus ou moins philosophiques de cette démarche.

1. Données et hypothèse

Nos données seront constituées de discours d'une ou deux phrases dont certains (*sc.1*, 3-7) sont notoires dans la théorie de l'anaphore:

- (1) *Un homme_i se promène dans la rue. Il_i siffle.*
- (2) *Un homme_i se promenait dans la rue, mais il_i s'arrêta bientôt.*
- (3) **Il n'y a pas un homme_i dans la rue. Il_i siffle.*
- (4) *Si un paysan possède un âne, il le bat.*
- (5) *Kim aime une duchesse et Sandy {l'aime aussi/la chatouille}.*
- (6) *?Kim aime une duchesse ou Sandy {l'aime/la chatouille}.*
- (7) *Ou il n'y a pas de téléphone dans cette maison ou il se trouve caché dans un endroit quelque peu étrange.*
- (8) *Ou un diplomate aime une nation, ou il la déteste.*
- (9) *#Si tu veux une bière, elle est dans le frigo.*
- (9') *Si tu veux une bière, il y en a (une) dans le frigo.*

Notre hypothèse sera la suivante: l'*anaphore* liant un pronom *défini* faisant partie d'une proposition *B* (au sens du linguiste) à un syntagme nominal (SN) *indéfini* faisant partie d'une proposition *A* énoncée antérieurement à *B* – nommons ce type d'anaphore: *adi* – exige des relations de pertinence intelligibles

dans la théorie de la décision, soit entre les deux propositions (au sens du logicien) correspondantes à A et à B , soit entre chacune d'entre elles et une troisième proposition, H . Dans la mesure où la signification des propositions relève de leurs prédicats constituants, l'*adi* dépendra des relations de pertinence entre prédicats.^{1,2}

2. Types de présuppositions et de temporalités

Les sémantiques dynamiques initiées par Kamp (1981) [DRT] et Heim (1982) [FCS] (cf. Corblin 2002) ont bien approfondi nos connaissances de l'anaphore. Dans ce cadre, l'analyse de la présupposition comme phénomène d'anaphoricité généralisée (van der Sandt 1992) a rapproché la justification des présuppositions d'un énoncé et la résolution des anaphores.

Cela dit, ce parallélisme théorique relève d'une perspective particulière focalisant sur le processus de *compréhension* des énoncés. L'emploi du pronom anaphorique ainsi que du SN défini sont censés présupposer qu'on leur trouvera un antécédent dans le discours antérieur, ou que l'on pourra l'insérer par accommodation. S'ensuit une préférence pour l'anaphore intraphrastique.

Par contre, dans une perspective centrée sur l'argumentation et sur la *justification doxastique*, l'on admettra que l'introduction d'un référent de discours (*rd*) dans la hiérarchie des *Discourse Representation Structures* (DRS) induira toujours une présupposition existentielle, soit au niveau (appelons-le) *thétique* des faits (associé avec l'introduction du *rd* dans l'univers de la DRS principale, DRS_0), soit au niveau *hypothétique* propre à un contexte local d'introduction, comme celui qu'établit une conditionnelle ou une disjonction.

À ce stade, il nous semble utile d'étendre la notion de présupposition. Outre les *présuppositions déterministes* (notre appellation pour le genre bien connu), l'on reconnaîtra des *présuppositions probabilistes*. Ces dernières comprennent (i) des relations d'ignorance partielle entre propositions et sujets doxastiques et (ii) des relations de pertinence entre propositions établies dans le cadre de

¹Au fond, notre démarche renvoie à deux essais de F.P. Ramsey (1929a,b). Le premier d'entre eux introduit les notions de quantification dynamique et d'interprétation incrémentale du discours qui sont à la base des sémantiques dites dynamiques. Le deuxième fonde la théorie de la décision, dont fait partie la théorie des probabilités doxastiques. L'œuvre de Ramsey a des implications pour les philosophies du langage et de l'esprit dont certaines sont vivement éclairées par Dokic et Engel (2001). Ici nous en examinerons d'autres, spécifiquement pour l'analyse de phénomènes dont relèvent la continuité de la conscience partagée entre personnes ainsi que la continuité de la conscience de soi – comme celle-ci s'établit dans le discours intérieur dont parlent Platon dans le *Théétète* et les enfants dans leurs premiers moments philosophiques.

²L'on trouve une version informelle et restreinte de notre notion de pertinence (Merin 1994, 1996, 1999) – notion d'ailleurs bien connue en philosophie formelle depuis les années 1920 – dans l'œuvre singulièrement innovatrice de O. Ducrot. La reconnaissance de liens de parenté entre la notion de pertinence évidentielle et la notion de «valeur argumentative» (Ducrot 1973 et sqq.) devrait rassurer l'amateur d'indéfinis : on ne mangera pas de l'inconnu.

telles relations doxastiques. On démontrera que les trois genres ou aspects de la présupposition sous-tendent tous l'*adi*.

Les présuppositions s'établissent dans le temps, qui, pour nous, n'est qu'une suite d'indices ordonnés, isomorphe aux nombres entiers. Il nous semble également utile de distinguer deux genres de temporalités: (I) le *temps évidentiel* du discours (temps_e), dans lequel s'inscrit la suite des changements ostensibles d'états d'information, uniquement soumis aux lois d'évolution de tels états; (II) le *temps causal* (temps_c), dans lequel s'inscrivent les relations entre événements physiques, comme l'articulation phonétique ou les processus cérébraux.

L'accommodation des présuppositions introduit une scission entre temps_e et temps_c. À un certain moment t_c , la compréhension peut exiger que soit satisfaite une présupposition qui, en réalité, n'est pas encore établie. Elle est alors insérée dans le temps évidentiel à un moment $t-k_e$, antérieur au moment t_e qui est censé être contemporain avec t_c . L'accommodation, en remaniant le passé collectif, provoque un sentiment de «déjà reconnu», semblable au «déjà vu» que l'on éprouve lorsque la mémoire insère dans notre passé individuel une copie de ce que l'on perçoit actuellement.

L'accommodation refait le passé d'une manière monotone et qui n'admet aucune violation des contraintes de cohérence doxastique. Traduisons alors la notion de base de toute théorie de la présupposition dans les termes d'une sémantique DTS (Merin 1999) fondée sur la théorie de la décision. L'on dira qu'une proposition A est un *présupposé d'un contexte* doxastique j , lequel constitue ostensiblement un savoir commun entre locuteur et allocutaire, si le degré $P^j(A)$ de croyance en A égale 1. La fonction P^j est une fonction de probabilité doxastique; son évolution dans le temps_e obéit aux lois du «conditionnement» bayésien (voir Jeffrey [2003]). Les *présupposés d'un énoncé* « E » prononcé à un moment t_c admis comme étant co-temporel avec l'index temporel t_e de j seront alors les propositions A' pour lesquelles $P^j(A') = 1$ est une condition nécessaire pour que E soit un énoncé acceptable.

Or, il peut y avoir des propositions B tels que $0 < P^j(B) < 1$.³ On nommera *présuppositions probabilistes* les conditions en P^j qui impliquent un tel statut doxastique ou qui n'impliquent qu'une des conditions $0 < P^j(B)$, $P^j(B) < 1$, réservant l'appellation «*présupposition déterministe*» au cas où les valeurs de croyance spécifiées par elle sont dans $\{0,1\}$. Dans ce dernier cas, les probabilités et ainsi les états de croyance deviennent «transparentes»: on les oublie comme on se débarrasse de l'opérateur modal K_a de la logique épistémique par l'axiome modal « T » sc. $K_a(A) \rightarrow A$.⁴

³La condition $P^j(B) = 0$ étant équivalente à la condition $P^j(\neg B) = 1$.

⁴La seule cohérence doxastique ne suffit pas encore pour justifier l'accommodation. L'on se rappelle son modèle juridique et paradigmatique, le décret censé prendre force rétroactivement ou même se voir édicté à une date antérieure à sa publication physique. Si le décret ne heurte pas les intérêts des citoyens assez importants pour se faire entendre, personne ne s'opposera à ce que serait, en d'autres cas, une violation des principes élémentaires de la justice. (Pour une explication de cette idée dans le cadre d'une DTS, voir Merin 1999, sec. VI.)

3. La pertinence, sans trop d'ennui

Le locuteur et l'allocutaire ainsi que la société minimale j dont ils sont les actionnaires sont des personnes morales. Une personne a est censé avoir des préférences et des croyances (*doxa*) qui satisfont à certains contraintes de cohérence (Jeffrey [2003]). Les états doxastiques de a seront représentés par des ensembles (peut-être infinis) de fonctions P^a des probabilités sous leur interprétation bayésienne, par analogie avec la définition de la proposition comme ensemble de mondes possibles. Un état doxastique de a est spécifié par un ensemble d'égalités ou d'inégalités en valeurs de P^a .

En parlant d'états, on entend bien que les P^a sont indexées pour les instants t_e . Or, $P(A)$ ($= P^a(A) = P^{<a,t>}(A)$) représente un degré possible de certitude ou de crédulité de la part de a vis-à-vis de la proposition A . A est entendu au sens logique, donc comme un élément d'une algèbre de Boole.

Les conditions de cohérence pour les P à chaque instant sont données par les axiomes Kolmogorov: Soit $\emptyset = A \& \neg A$, $\Omega = A \vee \neg A$. Or,

$$\begin{aligned} \text{Ko1: } & P(\emptyset) = 0 \leq P(A) \leq 1 = P(\Omega) \\ \text{Ko2: } & P(A \vee B) = P(A) + P(B) - P(A \& B). \end{aligned}$$

Le calcul des probabilités est l'extension conservatrice du calcul fondamental KD de la logique modale de nécessité et de possibilité doxastique. Exemples: Soit $C_a(A) := \ll a \text{ est certain que } A \gg$, $\neg C_a(\neg A) := \ll \text{pour autant que } a \text{ sache, } A \gg$, $P^a(A) :=$ la probabilité de A pour a . Donc, $C_a(A)$ ssi $P^a(A) = 1$, et $\neg C_a(\neg A)$ ssi $P^a(A) > 0$.

Pour aborder la dynamique des croyances ainsi que l'interprétation des conditionnelles, nous avons encore besoin d'une notion qui va bien au delà de la logique modale:

DÉFINITION: $P(B|A) =_{df} P(A \& B)/P(A)$ quand $P(A) > 0$ est la *probabilité conditionnelle* de B , sachant que A .

Nous pouvons alors spécifier la règle dynamique de la doxastique:

Soit $P^i(-)$ le contexte doxastique actuel. En apprenant E (uniquement) on doit modifier $P^i(-)$ pour obtenir $P^{i+1}(-)$ tel que $P^{i+1}(-) = P^i(-|E)$. C'est-à-dire: pour tout X dans le domaine de P^i , $P^{i+1}(X) = P^i(X|E)$.

Notre hypothèse (ici légèrement simplifiée) sera: l'assertion de E est une demande ou une proposition de modifier le contexte j à un contexte $j+1$ selon la règle dynamique. Quand E est une conditionnelle indicative $Si A, C$, nous exigerons $P(X) = P^{i+1}(X|A \rightarrow C)$ ainsi que $P^{i+1}(A) > 0$ pour assurer $P^{i+1}(C|A) = 1$.⁵

Les relations de pertinence évidentielle entre propositions représentent l'effet de l'assertion de l'une d'entre elles sur le statut doxastique de l'autre:

⁵Pour une description moins simplifiée de l'assertion, voir Merin (2002).

A est positive pour B en i ssi $P^i(B|A) > P^i(B)$.
 A est négative pour B en i ssi $P^i(B|A) < P^i(B)$.⁶

Ces relations de pertinence sont des présuppositions probabilistes du contexte commun lorsque $i = j$. On définira aussi des fonctions numériques des degrés de pertinence: par exemple, $rel^i_B(A) =_{df} P^i(B|A) - P^i(B)$; ou bien $r^i_B(A) =_{df} \log[P^i(A|B)/P^i(A|\neg B)]$. Ainsi nous explicitons que

A est un argument pour H en i ssi $r^i_H(A) > 0$.
 A est un argument contre H en i ssi $r^i_H(A) < 0$.
 A est un argument plus fort que B pour H en i ssi $r^i_H(A) > r^i_H(B)$.

Admettons alors que A et B sont les dénnotations vériconditionnelles (après instanciation de variables) de deux phrases. Il est utile, trouvons-nous, de distinguer deux types de relations de pertinence évidentielle. (a.) A et B sont pertinentes réciproquement. Disons qu'il y alors relation de pertinence *endocentrique*. (b.) A et B sont chacune pertinentes pour une troisième proposition, nommons-la H (pour «hypothèse»). La relation est alors *exocentrique*.⁷

Maintenant, esquissons les relations sous-propositionnelles. L'extension du calcul des probabilités aux langages de prédicats du premier ordre se servira d'une règle infinitaire dont le cas finitaire est exemplifié par

$$P(\exists x Qx) = P(Qa \vee Qb \vee Qc)$$

pour un univers $\{a, b, c\}$ d'individus. Pour nos besoins, les relations qui exigent que la quantification ait l'opérateur doxastique dans sa portée sont encore plus importantes. Les relations de pertinence, disons positive, entre les *prédicats* A et B qui désignent des propriétés du premier ordre s'établissent par des conditions du type

$$(*) \forall x [P^i(Bx|Ax) > P^i(Bx)].⁸$$

Conclure de (*) à

$$(\ddagger) P^i(Ba|Aa) > P^i(Ba)$$

est alors rationalisable si a est un désignateur rigide (Kripke 1972) et si aucune information favorisant la pertinence non-positive n'est admise en i . La pertinence des prédicats est définie par des contraintes de type (*). Suivant

⁶La pertinence évidentielle est le cas spécial, purement doxastique, de la pertinence pragmatique que l'on explicitera comme des effets sur les espérances (utilités, c'est-à-dire représentations numériques de préférence, pondérées par des probabilités) des personnes. Dans notre traitement formel, nous nous bornons ici au cas spécial. (Disons, en pastichant le bon mot de G. Gazdar: «Sémantique indexicale doxastique = Pragmatique moins Utilités».)

⁷Rien n'empêche, en l'absence de contraintes ultérieures, que l'on ait à la fois des relations endocentriques et exocentriques entre A et B .

⁸Les données qui peuvent servir de preuve à la formation des obligations doxastiques (*) seront typiquement les proportions numériques des extensions des prédicats ou de certains de ses sous-ensembles.

notre hypothèse, les anaphores entre propositions (au sens linguistique; anglais: "clauses") ouvertes $B[x]$ ou fermées $A[a]$ ou quantifiées $Qx[Ax]$ doivent être soutenues par des relations de pertinence au niveau de leur contenu propositionnel.

THÈSE: L'anaphore des indéfinis (du type *adi*) exige toujours des relations de pertinence – positive ou négative, et intelligibles dans le cadre d'une DTS – entre les propositions contenant les SN en question ou, avec un degré plus ou moins élevé de difficulté pour l'anaphore, entre chacune de ces propositions et une troisième qui n'est pas une fonction booléenne de celles-ci.⁹

4. Vérification de l'hypothèse

Au premier regard, on ne voit aucun problème pour l'*adi* dans les exemples du type (1), dont (1F) est une version légèrement annotée:

(1F) *Un homme_x se promène dans la rue. [A]*
Il_y siffle. [B] y=x

Dans les sémantiques dynamiques telles que la DRT (voir Kamp et Reyle 1993; Corblin 2002), l'énonciation de la première phrase induit l'introduction, dans l'univers de la «boîte» DRS_0 , d'un $rd\ x$ pour le SN indéfini, soumis à la condition $homme(x)$. L'énonciation de la deuxième phrase introduit dans le même cadre un rd, y , cette fois pour le pronom défini. Ce rd sera identifié avec le premier.¹⁰

Cela dit, on doit exiger une rationalisation de l'anaphore au niveau propositionnel, c'est-à-dire au niveau de la signification doxastique. La démarche

⁹Pour quelle raison insister sur les relations qui ne font pas référence aux variables du type «individu»? J'en vois cinq: (I) Les propositions, et non pas les couples (propriété, individus) jouent un rôle primaire dans la théorie de la décision. (II) On doit prendre au sérieux la thèse de Ramsey (1925) selon laquelle la distinction particuliers/universaux ne relève pas de l'ontologie extralinguistique. (III) L'appui sur les variables est étranger à la théorie des quantificateurs généralisés. (IV) L'introduction des rd dans les sémantiques dynamiques semble loin d'être naturelle pour les déterminants complexes ou simples comme «pas de», «aucun», anglais «no», allemand «kein». (Jugement au moins esthétique, apparemment partagé par F. Corblin, vu sa préférence maïeutique pour «pas un» – expression polaire, d'emphase et d'emploi restreint – dans op.cit. ch. 2.) Il nous semble qu'il s'agit là d'un atavisme relevant d'un calque du calcul de la logique des prédicats. (V) Pour les cas naturels, la thèse (II) suggère cependant que les aspects syntaxiques et ainsi représentationnelles des formalismes dynamiques comme la DRT jouent un rôle fondamental dans la constitution de notre ontologie naïve, pareille à celle de la perception sensorielle. Pour mieux voir leur contribution à la formation de telles postures cognitives, il nous faut un arrière-plan – peut-être celui que fournit le fragment doxastique d'une DTS.

¹⁰Négligeant le SN «la rue», les conditions de vérité du discours (1) seront alors celles d'une conjonction de deux formules ouvertes du calcul des prédicats du premier ordre dont la variable commune, ayant deux occurrences, est liée par un seul quantificateur existentiel à la manière de Ramsey (1929a), induit par les conditions DRT d'enchaînement vérifiant.

argumentative suggère qu'une conclusion est visée par le locuteur pour laquelle les deux phrases sont des arguments. Cependant, (1) sera interprété comme faisant partie d'un récit, c'est-à-dire d'un genre de discours plutôt désintéressé en comparaison avec le débat. La démarche ne semble ainsi pas avoir de prise sur (1).

Mais dans le cadre d'une DTS, l'argumentation doxastique n'est qu'un cas particulier du raisonnement inductif, c'est-à-dire son extériorisation à la fois compétitive et coopérative. De plus, le récit traditionnel, se distinguant ainsi de l'anti-récit, est toujours un récit de protagonistes. Ces protagonistes ont bien le statut d'entités théoriques sur lesquels l'auditeur entretient des hypothèses. Envisageons (1F) comme une instance du genre. Il y a toujours une gamme d'hypothèses $H_1[x]$, $H_2[x]$,... sur ce que fait, ou ce que va faire l'homme en question, nommons-le Monsieur X.¹¹ Or, si $y \neq x$, on perd les relations exocentriques possibles entre A , B et les divers $H_1[x]$, $H_2[x]$ etc., à moins qu'il n'y ait une autre hypothèse, bien spécifique, liant x et un individu $z \neq x$ qui peut servir d'instance de y . Par exemple, un certain Monsieur Z., chargé d'attendre X., aurait pu être introduit dans une partie antérieure du récit. Cependant, notre exemple ne comporte aucune trace d'un fragment de récit de ce genre. L'introduction du *rd* correspondant – voire l'accommodation d'une proposition correspondante comme présupposé probabiliste – sera assez difficile. Par contre, les hypothèses $H_1[x]$, $H_2[x]$ etc. sont autant de stéréotypes, peu spécifiques, dont tout auditeur peut se voir imputer la prise en charge d'au moins un couple. L'intérêt théorique de ces remarques se découvrira une fois que nous pourrons user de théorèmes plus révélateurs et bien connus en philosophie des sciences:

DÉFINITION: Les propositions A et B sont dans la relation $(A \perp B | \pm H)_i$ de *double indépendance conditionnelle* (DCI) par rapport à H sous P^i , ssi

$$P^i(A \& B | H) = P^i(A | H)P^i(B | H) \ \& \ P^i(A \& B | \neg H) = P^i(A | \neg H)P^i(B | \neg H).$$

THÉORÈME 1: Si $(A \perp B | \pm H)_i$, alors $r^i_H(A \& B) = r^i_H(A) + r^i_H(B)$.

En d'autres mots, sous les conditions DCI, la conjonction booléenne devient *perti-fonctionnelle*¹² pour les fonctions de pertinence du type r . Ici nous bénéficions, en particulier, de l'*additivité* de la pertinence.¹³

THÉORÈME 2: Si $(A \perp B | \pm H)_i$, alors $r^i_H(A), r^i_H(B) > 0$ implique $r^i_A(B) > 0$.

COROLLAIRE: Les conditions (DCI) qui assurent l'additivité de la pertinence de A et B pour telle H , impliquent que la pertinence

¹¹L'on s'imaginera ces propositions comme constituant la sémantique partitionnelle de la question correspondante.

¹²Par analogie libre avec «véri-fonctionnel».

¹³La condition DCI est, bien sûr, une proposition elle-même: une contrainte sur des probabilités conditionnelles. En tant que condition préalable à l'évaluation des relations de pertinence on la traite comme une présupposition probabiliste.

positive de chacune d'entre elles pour H implique leur pertinence réciproque et positive.¹⁴

Le théorème 1 implique ainsi des conditions favorables à la conjonction implicite du récit, même asyndétique. Le théorème 2 implique la cohésion pertinentielle endocentrique du récit (très bref dans notre exemple), induite par l'adhésion de ses parties aux hypothèses ultérieures allant au delà du récit explicite. Ici, on avait affaire à la conjonction implicite.

Les conjonctions explicites avec «mais» donnent lieu à des conditions assez semblables.¹⁵ La phrase A *mais* B exige une H pertinente pour A et pour B telle que le signe de pertinence de A est l'inverse de celui de B . Or, sous les conditions DCI (dont la condition $H = \neg B$ est un cas particulier), A et B seront présupposées négatives l'une pour l'autre dans le contexte j de l'énonciation, antérieur au contexte cible $j+1$ visé par le locuteur avec son assertion. L'exemple (2) montre donc que l'*adi* n'exige pas la pertinence positive entre sous-propositions.

Par contre, (3) exhibe un obstacle bien connu à l'*adi*. Notre explication restera, elle aussi, dans le cadre des idées reçues. La portée de la négation sur le SN indéfini (ici un élément de polarité négative) est plus ou moins obligatoire. Les conditions de vérité classiques de la proposition négative n'impliquent l'existence d'aucun homme, et même d'aucun individu, quel qu'il soit. Il s'ensuit que l'introduction dans la DRS₀ d'un *rd* x tel que *homme*(x) serait sans motivation si, comme nous l'avons admis, elle était accompagnée d'une présupposition existentielle thétique. Donc aucun *rd* n'est introduit pour «un homme» dans la DRS₀.¹⁶

Par ailleurs, l'énoncé est l'assertion de non-existence d'un individu satisfaisant le prédicat complexe $R =$ «homme qui se promène dans la rue». Une fois cet énoncé admis comme présupposé et comme arrière-plan à l'interprétation de la phrase suivante, son contenu empêche toute accommodation d'une présupposition existentielle pour un individu x tel que $R(x)$. L'accommodation d'une présupposition d'existence pour un individu $y \neq x$ tel que *homme*(y) ne serait pas impossible en principe. Cependant, elle se heurte aux faits empiriques du langage qui veulent un antécédent textuel pour les pronoms,¹⁷ du moins non-cataphoriques.¹⁸

¹⁴Bien sûr, les conditions empiriques sur H devront spécifier que H soit véritablement ultérieure à A et à B . Sinon, on pourrait satisfaire à la DCI de façon triviale, voisine de la *petitio principii* argumentative, en égalisant $H = A$ ou $H = B$. De plus, la condition DCI en combinaison avec la pertinence de A et de B pour H exige que l'espace des hypothèses soit déjà réduit à une dichotomie $\{H_1, H_2\}$, telle que $H_2 = \neg H_1$. De telles conditions sont plausibles précisément quand H est accommodée par un saut de l'esprit que l'on appelle, librement à la suite de Peirce, *abductif*.

¹⁵Merin (1996, 1999). Les «mais» vraiment implicites sont rares dans le discours.

¹⁶Si on va jusqu'à admettre que «un homme» et non pas «pas un homme» (synonyme vériconditionnel d'«aucun homme») soit le SN de la phrase, en faisant ainsi «pas un» un déterminant comme le «no» anglais et le «kein» allemand.

¹⁷Ceux-ci manquant toujours de contenu informationnel, donc évidentiel.

¹⁸L'introduction d'un *rd* à l'intérieur de la Condition négative est motivée au fur et à mesure que l'on analyse les syntagmes prépositionnels «dans la rue» et les propositions

Les conditionnelles (4) du type «donkey-sentence» sont très favorables à l'*adi*. Notre hypothèse (Merin 2002) sera qu'une phrase de la forme *Si A, alors C* exige que *A* soit positive pour *C* en *j* (c'est-à-dire que *A* soit une *raison* pour *C*) et que toute phrase *Si A, (alors) C* admise dans *j* exige que *A* implique *C* en *j* ($P^j(C|A) = 1$) (c'est-à-dire que *A* soit *suffisante* pour *C*). Dans ce cas-là nous dirons que *A* est *positive à l'extrême* pour *C*. La sous-ordination en DRT de la DRS_C de l'apodose à la DRS_A de la protase (Condition implicative) sera ici co-extensive avec une relation de pertinence intrinsèque. Du coup, (4) est une conditionnelle du type loi générale ou, par calque de l'anglais, *nomologique*.¹⁹ Le parallélisme entre l'anaphore dite «variable liée» et la pertinence endocentrique obligatoire est évident.²⁰ Les présuppositions existentielles des nominaux indéfinis dans la protase *A* d'une conditionnelle ne sont pas «projetées» dans le contexte thétique (cf. Russell 1905). (Selon Gazdar 1979, une implicature «clausale» d'ignorance concernant la vérité de *A* et de *C*²¹ inhibe leur projection assertorique.) Elles seront tout de même satisfaites pour chaque instance de vérification possible de la protase *A*. Ainsi le pronom défini trouvera une instance pour tout cas.

Dans les développements récents de la DRT (Kamp et Reyle, à paraître) les conjonctions explicites *A et B* (5) seront traitées d'une manière analogue aux Conditions implicatives. La première proposition sert d'arrière-plan à la deuxième, et une «règle d'élévation», tenant par ailleurs compte de la position assertorique des deux propositions qui est prescrite par les conditions de vérité de la conjonction booléenne, est représentée dans les données de la DRS supérieure. Cette démarche, qui suggère des liens endocentriques de pertinence entre *A* et *B*, renvoie aux Théorèmes 1 et 2.²²

Par contre, la DRT (Kamp et Reyle 1993 prédit des difficultés pour l'*adi* entre les deux sous-propositions d'une phrase disjonctive comme (6), bien visibles par contraste avec sa voisine conjonctive (5). De fait, les conditions de vérification d'une Condition disjonctive ne donnent aucune motivation pour l'accès à l'*adi* entre les deux sous-propositions. L'hypothèse d'une présupposition existentielle induite par chaque introduction d'un *rd* explique pourquoi n'est pas introduit de *rd* pour «une duchesse» dans la DRS_0 . L'implicature clausale, en particulier sa composante représentée par $P(A), P(B) < 1$, empêche l'assertion de *A* et de *B*. Ainsi, il n'y a pas de présupposition existentielle pour «une

relatives comme «qui siffle» comme des prédicats logiquement conjoints à «homme». Nous en doutons, surtout pour la version non-marquée de (3) avec «aucun homme» remplaçant «pas un homme».

¹⁹Dans la terminologie choisie par F. Corblin (2002, p. 88) : «factuelle».

²⁰Cela dit, la pertinence positive n'est obligatoire pour les conditionnelles *Si A, C* que dans le cas où «alors» peut être inséré sans modification sévère du sens intuitif (Merin 2002 et ci-dessus).

²¹Déjà remarquée par Frege (1879). Nous considérons qu'une partie d'une telle implicature de *A ou B*, dans nos termes $P(A), P(B) < 1$, est une véritable présupposition du mot «ou», étant conservé sous l'acte de négation de *A ou B*.

²²Le fait que la pertinence endocentrique soit essentielle aux conditionnelles typiques («conséquentielles») alors qu'elle n'est qu'induite dans les conjonctions explique peut-être que seules les conditionnelles (et des phrases semblables de ce point de vue, par exemple *C parce que A*) peuvent se prêter à la cataphore.

duchesse» induite par la première proposition.

Comment expliquer au niveau des relations de pertinence qu'il n'y ait pas de subordination de la DRS_B à la DRS_A ? Nous admettrons (cf. Merin 2002) que les relations endocentriques de pertinence entre A et B ne sont pas constitutives pour la disjonction comme elles le sont pour le cas paradigmatique des conditionnelles. Certes, la condition de pertinence positive entre A et C dans la conditionnelle, niable comme nous verrons, implique que $P(A), P(C) < 1$ en j . Mais les données linguistiques suggèrent que cette condition est primaire pour la disjonction. Par ailleurs, l'on montre sans peine que des relations de pertinence négative (pas forcément extrême) entre A et B en $j+1$ dérivent des conditions $P^{j+1}(A) < 1, P^{j+1}(B) < 1$ et de la condition assertorique $P^{j+1}(A \vee B) = 1$. Néanmoins, ces conditions n'impliquent pas de relations de pertinence entre A et B en j . Dès lors, il n'y a pas de raison pour l'*adi* si l'on admet que celle-ci doit précéder l'arrivée à $j+1$.

De leur côté, Kamp et Reyle observent que des phrases disjonctives comme (6) supportent l'*adi* si l'on admet l'introduction d'un *rd*, désignant une certaine duchesse (lecture spécifique), dans la DRS_0 . Mais l'acceptabilité réduite de telles lectures reste inexplicée, même pour les prédicats qui se prêtent bien à la lecture spécifique (et donc thétiqement existentielle) du SN indéfini. Notre hypothèse est que la présupposition existentielle induite par l'introduction d'un *rd* dans la DRS_0 et la présupposition probabiliste qui inhibe sa projection peuvent résoudre le problème. Le SN «une certaine N», on l'admettra, présuppose que l'existence thétiq est établie. Or, si un *rd* pour ce SN était déjà introduit par une phrase antérieure, un défini («la duchesse») serait requis à sa place. De là le malaise suscité par (6).

Cela dit, l'on ne décèle aucun problème dans les exemples comme (7), nommés «âne disjonctif», et pour lesquelles la négation explicite à portée maximale dans la première proposition est obligatoire. L'équivalence vériconditionnelle de $\neg A \vee B$ à $A \rightarrow B$ donnerait lieu à une explication paraphrastique du phénomène. Mais comment en dériver une Condition implicative, c'est-à-dire une représentation syntaxique dans la langue DRS? Autre explication possible: «l'accommodation intermédiaire» d'une traduction en langage DRS de la proposition non-négative A [= $\neg(\neg A)$] par insertion dans la DRS_B (Kamp et Reyle 1993:188f.), ce qui établit l'anaphore implicite à l'intérieur même de cette DRS. Cette démarche, conforme à la paraphrase *non-A sinon B*, explique la négation obligatoire de la première proposition. Mais, ici, on s'est servi des pouvoirs syntaxiques qui renvoient à ceux de la syntaxe transformationnelle. Une troisième explication, qui serait favorisée aujourd'hui, est l'accommodation globale (de la représentation DRS) d'une proposition $\neg(\neg A \& B)$ i.e. $A \vee \neg B$. Encore une fois, la démarche fait penser aux pouvoirs transformationnels. Restons donc au niveau de la justification propositionnelle.

Conjoint à $\neg A \vee B$, $A \vee \neg B$ donne $B \leftrightarrow A$, donc B sera une nouvelle fois augmentée à $A \& B$. Dans le cadre d'une DTS, on peut récupérer la dernière stratégie par l'accommodation d'une présupposition $P^j(B \& \neg A) = 0$, bien sûr équivalente

à $P^j(B \rightarrow A) = 1$.²³ Alors, $P^j(B) = P^j(A \& B)$, et du coup B équivaut à $A \& B$ en j .

Admettons maintenant un régime d'introduction (globale ou intermédiaire) des rd et de conditions qui satisfait à cette contrainte propositionnelle. Que peut être alors la justification doxastique de l'accommodation, qu'il faut distinguer de la demande associée au seul désir de compréhension?

R. van der Sandt remarquait en passant (Colloque *Présuppositions*, Stuttgart, oct. 2000) que les ânes disjonctifs visent toujours des relations d'explication. Mais comment? Pour nous, le locuteur de (7) vise une conclusion H , par exemple, «Cette maison coûte trop cher». Admettons encore une fois le principe de la perti-fonctionnalité, ici par la *convexité*.²⁴ Pour la disjonction, l'on exigera que la pertinence de A ou B pour H soit bornée par les pertinences individuelles de A et de B pour H . Cette condition n'est pas un théorème du calcul des probabilités. Néanmoins, une condition assez nette implique cette contrainte:

$$\text{THÉORÈME 3: Si } P^i(A \& B) = 0, \text{ alors } \min[r^i_H(A), r^i_H(B)] \leq r^i_H(A \vee B) \leq \max[r^i_H(A), r^i_H(B)].$$

De plus, la condition $P^j(A \& B) = 0$ implique que les A et B , en tant qu'elles peuvent chacune être pertinentes pour une H en j , sont déjà négatives à l'extrême l'une pour l'autre en j . Dès lors, quels que soient les moyens représentationnels au niveau sous-propositionnel de l'anaphore, l'on observe une instance d'accommodation bien motivée qui mène aux conditions de notre hypothèse. (Notons d'ailleurs que dans les exemples (6) de la disjonction aucune H ne s'impose naturellement comme conclusion visée par les A et B). À nouveau, les liens de pertinence exocentriques et une condition assurant la perti-fonctionnalité débouchent sur les relations de pertinence endocentriques. Cela dit, on pourrait quand même penser que la négation obligatoire des exemples de type (7) nécessite une démarche représentationnelle ou du moins un équivalent extensionnel spécifié en des termes d'assignations de variables. Or, nous allons voir que la difficulté posée par les disjonctions correspond plus étroitement encore aux relations de pertinence, en observant un type d'exemple suggéré par le nouvel ordre du monde de nos jours, *sc.* (8).

Ici, aucun problème pour l'*adi*. Les prédicats «aimer» et «détester» sont telles que les deux phrases, A et B , obtenues par la substitution *adi*, ne peuvent pas être vraies toutes les deux à la fois. Mais cela implique que A et B sont *négatives à l'extrême* l'une pour l'autre, étant donné les conditions $0 < P(A)$, $P(B) < 1$ essentielles à la disjonction. En effet, (8) est plus proche des phrases «donkey» que ne l'est (7), car la relation entre ses deux sous-propositions (A , B) est nomologique, ce qui n'est point vrai pour (7). Or, la relation nomologique ne se prête pas à l'interprétation «spécifique» du SN indéfini, laquelle est requise pour l'introduction d'un rd dans la DRS_0 . Notons en outre que l'accommodation intermédiaire, dans la DRS_B , d'une condition niant celle de A ajouterait une Condition négative dans cette DRS_B , donc inaccessible à l'anaphore.

²³Dans une DTS l'accommodation est nécessairement globale, puisqu'il n'y a pas de quoi définir la localisation.

²⁴Le concept abstrait de la notion «entre».

Si les relations de pertinence semblent ici l'emporter sur les autres contraintes explicatives,²⁵ peuvent-elles en faire autant dans le cas inverse des conditionnelles? La réponse affirmative est établie à l'aide d'un autre type d'énoncé, exemplifié par (9),²⁶ qui montre des difficultés pour l'*adi* dans des environnements qui, au premier regard théorique, lui semblent très favorables. (9) est en effet moins agréable que ne l'est (9'). À coup sûr, l'anaphore est loin d'être impossible dans (9). Néanmoins, on éprouvera un certain sentiment de malaise, même si l'on admet qu'il n'y a qu'une seule bouteille dans le frigidaire. Le sentiment s'avère certain sous une épreuve assez simple. Admettons une physique du pays de cocagne – disons: une pataphysique – selon laquelle la seule volonté ou (dans les exemples voisins) le seul besoin exercent une causalité directe sur la nature inanimée. Alors l'allocutaire, par la seule force mentale du désir, peut faire se matérialiser une bière dans le frigo. L'on remarquera que (9) devient alors complètement acceptable.

Comment expliquer la difficulté préalable? (9) est un type de conditionnelle noté par J.L. Austin (1956). L'intuition semi-théorique que l'apodose, nommons-la C , est assertée sans condition (donc $P^{j+1}(C) = 1$) est expliquée par deux hypothèses (Merin 2002): (i) la règle générale pour l'assertion des conditionnelles $S_i A, C$, soit que $P^{j+1}(C|A) = 1$, et (ii) une hypothèse spécifique d'inconditionnalité, (§), qui est induite par la signification des prédicats dans A, C et donc par notre entendement des relations causales:

(§) A est non-pertinente pour C .

Or, (§), qui équivaut à $P(C|A) = P(C)$, explique aussi la difficulté pour l'*adi*. De fait, les liens de pertinence ne sont qu'exocentriques, ici à travers des rapports positifs pour une H comme «Tu vas boire une bière». La lecture du pataphysicien, par contre, admet des liens de pertinence qui représentent des relations de la pertinence causale et qui sont tout à fait endocentriques. S'ensuit l'*adi* sans le moindre effort.²⁷

Références

- [1] Austin, J.L. (1956), *Ifs and cans*. *Proc. Brit. Academy* XLII, 109-132. Repr. dans J.L. Austin, *Philosophical Papers*, eds. J.O. Urmson et G.J. Warnock, Oxford : Clarendon Press, 1961.
- [2] Corblin, F. (2002), *Représentation du discours et sémantique formelle*. Paris: PUF.
- [3] Dokic, J. et Engel, P. (2001), *Ramsey: vérité et succès*. Paris: PUF.

²⁵Comme elles semblent l'emporter dans cet exemple anglais de G. Fauconnier (1985), *I didn't buy a car. There was no room for it in the garage*. À comparer: *Because there was no room for it in the garage, I didn't buy a car*.

²⁶Exemple suggéré par F. Martin comme plus impressionnant, et pour des raisons bien subtiles, que de pareils exemples avec «un cognac», «un crayon» etc.

²⁷Je me permets de remercier Francis Corblin, Fabienne Martin et Richard Zuber pour leurs sages conseils.

- [4] Ducrot, O. (1973), *La preuve et le dire*. Paris: Mame.
- [5] Fauconnier, G. (1985), *Mental Spaces*. Cambridge MA : MIT Press.
- [6] Frege, G. (1879), *Begriffsschrift*. Halle. Repr. Hildesheim: Olms 1962.
- [7] Gazdar, G. (1979), *Pragmatics : Implicature, Presupposition, and Logical Form*. London: Academic Press.
- [8] Heim, I. (1982), *The Semantics of Definite and Indefinite Noun Phrases*. Thèse de doctorat, Amherst.
- [9] Jeffrey, R.C. ([2003]), *Subjective Probability: The Real Thing*. Cambridge: Cambridge University Press (à paraître).
- [10] Kamp, H. (1981), A theory of truth and semantic representation. Dans: J. Groenendijk et al. (eds.) *Formal Methods in the Study of Language*. Amsterdam: Mathematical Centre.
- [11] Kamp H. et Reyle, U. (1993), *From Discourse to Logic*. Dordrecht: Kluwer.
- [12] Kamp H. et Reyle, U. ([à paraître]), Presupposition. Ms. Universität Stuttgart.
- [13] Kripke, S. (1972), Naming and necessity. Dans D. Davidson et G. Harman (eds.) *Semantics of Natural Language*. Dordrecht : Reidel.
- [14] Merin, A. (1994), *Decision-Theoretic Pragmatics*. Lecture Notes, ESSLLI 1994. Kobenhavn: Copenhagen Business School.
- [15] Merin A. (1996), *Die Relevanz der Relevanz: Fallstudie zur formalen Semantik der englischen Konjunktion 'but'*. Thèse d'habilitation, Stuttgart. *Forschungsberichte des SFB 340* Vol. 142, Universität Stuttgart 1999.
- [16] Merin, A. (1999), Information, relevance and social decision-making: some principles and results of Decision-Theoretic Semantics. Dans: L.S. Moss et al. (eds.) *Logic, Language, and Computation*, Vol. 2, Stanford: CSLI Publications, pp. 179-221.
(en ligne à <http://www.let.uu.nl/esslli/Courses/merin/irsdmu.ps>)
- [17] Merin, A. (2002), Consequential and contraconsequential conditionals. *Forschungsberichte der DFG-Forschergruppe 'Logik in der Philosophie'* Vol. 75, Universität Konstanz.
- [18] Ramsey, F.P. (1925), Universals. *Mind* 34, 401-417.
- [19] Ramsey, F.P. (1929a), Theories. Dans Ramsey (1990).
- [20] Ramsey F.P. (1929b), Truth and probability. Dans Ramsey (1990).
- [21] Ramsey F.P. (1990), *Philosophical Papers* (ed. D.H. Mellor). Cambridge: Cambridge University Press.
- [22] Russell, B. (1905), On denoting. *Mind* 14, 479-493.
- [23] van der Sandt, R. (1992), Presupposition projection as anaphora resolution. *Journal of Semantics* 9, 333-378.